



PROCÈS VERBAL COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Lundi 16 février 2026 PV n°24

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, BARIAU Marie, DI PIERRO José, ALLARD Samuel, VILLEPONTOUX Kevin, GARCIA CARPALLO Julien.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Pour l'analyse des feuilles de match la commission s'est réunie en Visio cette semaine.

Exploitation des feuilles de matchs - Journées du 9 au 15 février 2026

Feuilles de match transmises à la commission de discipline :

Challenge Seripub24fr / U / Poule Unique

55382841 : Condat Sur Vezere Fc 1 - Camp. Daglan St Laur 1

Coupe Du District Médéric / U / Poule Unique

55383171 : Champcevinel As 2 - Périgueux As 2

Engagement Challenge Sérirpub24 :

L'équipe de Champcevinel 2 s'étant qualifiée à l'issue du 3^{ème} tour de la Coupe du District Médéric ne peut plus intégrer le Challenge Serirpub24.

Les frais d'engagement de 35 € seront donc recrédités sur le compte du club.

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica